



LES OPÉRATIONS

# BASKET SANTÉ



**FFBB**

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE BASKETBALL

*Basket  
Santé*

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE BASKETBALL





## Le concept

Le Basket Santé est mis en place par la FFBB depuis 2015 et est intégré aux activités de Vivre-Ensemble.

Le Basket Santé ne poursuit pas un objectif de compétition, mais celui du **bien-être** et de la **santé**. Afin d'**améliorer ou de maintenir son état physique** (coordination, équilibre, adresse, force, souplesse, etc), **mental et social**, les gestes du basket deviennent les outils d'une activité de santé. Les objectifs sont adaptés à chaque participant, avec un suivi et une évolution personnalisés.

## Les publics accueillis \*Possibilité de prescription médicale



Jeunes & adultes



Avec ou sans pathologies\*



Structures médico-sociales

## Pourquoi se lancer dans le Basket Santé ?

### Ancrez votre club dans son territoire

Le Basket Santé est l'occasion de mettre en avant l'implication de votre club auprès des collectivités et autres institutions locales.

### Pérennisation d'emploi

Mobilisez votre salarié en dehors des temps d'entraînement classiques (matinées ou début d'après-midi).

### Lieu de pratique

Les séances ne sont pas nécessairement animées dans un gymnase, une simple salle d'activité suffit (type salle des fêtes).

### Diversifiez votre offre de pratique

Sensibilisez de nouveaux publics et trouvez de nouveaux licenciés potentiels.

### Dotation de matériel

Une dotation fédérale est prévue pour chaque labellisation de session. Il peut s'agir de petit matériel pédagogique comme des ballons en mousse et autres accessoires.

### Des nouveaux partenaires

Diversifier votre offre permet de toucher de nouveaux partenaires privés impliqués dans les problématiques de santé, telles que des mutuelles.

# Mettre en place du Basket Santé : la procédure

## Pour commencer : le label découverte

Votre club peut déposer une demande de label découverte pour promouvoir l'activité, celle-ci doit être **limitée dans le temps** (1 à quelques jours) mais ne nécessite pas d'encadrement spécifique. Le Comité peut **intervenir en soutien** sur ces actions.

## Pérennisez votre activité

Afin de **pérenniser une session**, votre club doit déposer une **demande de label résolution ou confort** (en fonction du public accueilli) nécessitant une qualification de l'encadrement (STAPS APAS ou Animateur Basket Santé).

## L'accompagnement du Comité

- 1 Fiche d'intention**  
Le projet de votre club est unique et défini en fonction de votre contexte et vos objectifs. Compléter la fiche d'intention vous aidera à cadrer la démarche et permettra un meilleur accompagnement du Comité.
- 2 Formalisation de votre projet**  
Le Comité prend contact avec votre club pour soutenir la démarche en répondant à vos interrogations pour concrétiser la mise en place de votre activité Basket Santé.
- 3 Label Découverte**  
Bénéficiez gratuitement d'un cycle de 6 séances maximum organisées par le Comité en collaboration avec l'animateur du club. Cela permettra de mieux appréhender la suite de l'activité.
- 4 Label résolution ou confort**  
Le Comité vous guide pour constituer votre dossier de demande de label et l'animateur du club est accompagné durant les 2 premières séances du cycle\*.
- 5 Pérennisation de l'action**  
Le Comité vous aide à référencer votre club sur la plateforme Sport Santé du CDOS. Afin de renouveler votre action la saison suivante, le Comité vous accompagne pour rédiger votre bilan annuel à transmettre à la FFBB.

### Le Comité vous aide aussi à suivre vos pratiquants

Tout au long du cycle, observez leurs progrès et évolutions pour valoriser les bienfaits de la pratique.

*\*Si le club ne dispose pas d'un animateur qualifié, possibilité de conventionner pour une intervention longue durée du Comité.*

**Vous souhaitez vous lancer,  
ou avez besoin de + d'infos ?  
Contactez nous.**

[basketsante@loirebasketball.org](mailto:basketsante@loirebasketball.org)